



Liquidateur judiciaire amiable desirant demissionner de ce poste

Par **woody48**, le **31/07/2010** à **13:01**

Bonjour,

j ai accepter en juin 2009 de devenir liquidateur de la societe de mon frere, celui etais gerant non salarie,et pas d emplyer.

il ne m as rien laisser et je ne sais pas ou il se trouve actuellement,je recois constamment des des frais a payer taxe,tva etc .comment m y prendre vu qu il a fermer ses comptes en banques.et/ou est ce que je peux demissionner de ce poste qu arriveras t il

d avance je vous remercies